

Ali DAHER
sociologue, chercheur indépendant

(automne 2001)

“Les événements du 11 septembre et les Québécois de religion islamique”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

“Les événements du 11 septembre et les Québécois de religion islamique”.
Un article de M. Ali Daher publié dans la revue électronique *Bulletin Vivre ensemble*, vol. 10, n° 34, Automne 2001, à l’adresse suivante :

http://www.cjf.qc.ca/ve/archives/themes/sp/spdaher_34.htm#note

M. Ali Daher est sociologue et chercheur autonome.

[M. Daher nous a autorisé à diffuser cet article et quelques autres le 27 juillet 2004.]

Courriel : alidaher@videotron.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition complétée le 12 août 2004 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

Introduction

1. Les causes reliées aux Québécois non-musulmans
 - a) L'image
 - b) La méconnaissance
 - c) Les médias
 - d) La culture religieuse

2. Les causes reliées aux Québécois de religion islamique
 - a) La question identitaire
 - b) La question de citoyenneté
 - c) La question de la jurisprudence

“Les événements du 11 septembre et les Québécois de religion islamique”

par Ali Daher, sociologue ¹

Bulletin Vivre ensemble, vol. 10, n° 34, Automne 2001.

http://www.cjf.qc.ca/ve/archives/themes/sp/spdaher_34.htm#note

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Les événements du 11 septembre n'ont pas seulement fait basculer la vie des Américains. Ils ont bouleversé la vie de tous les hommes de notre petite planète, de la dernière ville de Californie jusqu'à Calcutta, en Inde. Tout citoyen ou tout croyant doté de bon sens ne saurait souscrire à de tels gestes destructeurs qui ont pris aveuglément pour cible des civils. On ne peut que déplorer, condamner de tels actes et adresser des condoléances à toutes les familles américaines affligées par ces attentats.

Les Québécois de religion islamique ont, eux aussi, dénoncé ces actes. Leurs leaders religieux et laïc, ont multiplié les déclarations condamnant catégoriquement ces actes déplorables considérés comme étant contraires aux préceptes du Coran en insistant sur le fait que «Allah n'aime pas les transgresseurs» et «quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et

¹ Chercheur associé à l'INRS.

quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes» (Coran sourate 5, verset 32).

Si cette catastrophe a eu un impact sur la vie de tous les Québécois, indépendamment de leur appartenance religieuse, cet impact a été plus lourd pour les Québécois de foi islamique. Hormis la surprise, le choc et la peur dont chaque Québécois a touché sa quote-part, cette catastrophe a semé, parmi les Québécois de confession islamique, la tristesse, l'inquiétude et la crainte pour leur vie et leur avenir. Surtout que, dès les premiers jours qui ont suivi ces tristes événements, les musulmans en général, et les musulmans d'origine arabe en particulier, ont été l'objet de regards accusateurs, ont été montrés du doigt, ont même été les cibles d'insultes et d'attaques à cause de leur religion, de leur faciès arabe ou de leur tenue vestimentaire.

Il ne fait pas bon être Arabe ou musulman, ces jours-ci. Plusieurs ont limité leurs sorties sauf pour le nécessaire; des femmes ont laissé tomber leur voile; des hommes ont rasé leur barbe ou ont caché les corans en or ou en argent qu'ils portaient dans leur cou. La fréquentation des lieux de culte islamique a diminué et plusieurs ont cessé d'utiliser les vocables islamiques dans leur discours par peur d'être mal compris. À la porte d'un restaurant, on a même affiché: «Arabs, go home». Des familles québécoises, qui vivaient au Québec depuis plusieurs années, ont de fait plié bagages et sont retournées dans leur pays d'origine. Des commerçants ont vu leur chiffre d'affaires diminuer et certains ont enlevé les livres islamiques qu'ils exposaient dans leurs commerces. Les membres de ces communautés craignent, à la lumière de certaines mises à pied, d'être davantage touchés par le chômage et qu'on leur interdise de travailler ou d'étudier dans certaines branches: l'ingénierie, l'aviation, le camionnage, les sciences de laboratoire, l'électronique, les systèmes bancaires, l'armée, la poste, etc.

De telles manifestations, si elles se poursuivent, risquent de miner les relations entre les Québécois de foi islamique ou d'origine arabe et les autres. Elles minent les ponts que certaines personnalités de ces groupes ont établi avec la société d'accueil. Elles les poussent à se replier sur eux-mêmes, renversant une tendance qui était à l'œuvre avant les événements du 11 septembre et qui visait l'ouverture des Arabes et des musulmans à la société d'accueil. Un travail acharné, s'étalant sur plusieurs années, qu'une partie de leur leadership a exercé, s'est vu menacé à cause de ces événements.

La crainte pour la vie a regagné ces groupes qui ont paradoxalement fui cette même crainte qui sévissait dans leur pays d'origine. Ils sont attristés et leur avenir, sur cette terre jusqu'ici accueillante, est assombri et incertain. Malgré certains gestes de solidarité et quelques interventions d'un nombre trop limité de politiciens, qui ont appelé les Québécois à ne pas faire de discrimination, un sentiment terrible de solitude s'est répandu chez les Québécois

d'origine arabe ou de foi islamique: «Nos concitoyens nous ont laissés seuls pour affronter notre sort».

Pourquoi sommes-nous arrivés, nous les Québécois, à cette conjoncture ? Plusieurs causes sont à la base de cette situation. Nous en signalons quelques-unes.

1. Les causes reliées aux Québécois non-musulmans

[Retour à la table des matières](#)

a) L'image. Un des grands problèmes qui entravent les liens entre les Québécois non-musulmans et les Québécois de religion islamique ou d'origine arabe est l'image de ces groupes véhiculée dans la société. L'image de l'Islam, des musulmans et des Arabes est brouillée. Trop d'amalgames, de préjugés et de raccourcis circulent à leur propos et provoquent chez les membres de ces communautés une réaction de repli. Le pire obstacle à l'ouverture à l'autre est le stéréotype que la société d'accueil lui associe. Il y a aussi un discours simplificateur selon lequel les musulmans et les Arabes du Québec ne s'intègrent pas à la société québécoise et rejettent les valeurs occidentales. Il faut donc soit les rejeter soit les assimiler. Et ces deux versions font peur aux musulmans les poussant à s'éloigner et à se replier.

b) La méconnaissance. Il y a une méconnaissance concernant les musulmans et les Arabes. Leur présent et surtout leur passé sont mal connus ou puisés dans des livres et des sources qui véhiculent les pires choses sur eux. La foi islamique, sa spiritualité, ses principes et son exigence de justice et de paix sont peu connus. Or la mauvaise compréhension entre les peuples crée une peur et une méfiance entre les gens. Il est difficile de vivre ensemble en s'ignorant. Le respect mutuel et la confiance, plus que la seule tolérance, demandent l'écoute de l'autre et une meilleure connaissance mutuelle.

Les musulmans sont aussi victimes d'une tendance qui érige les « vérités » propres à une culture particulière en catégories universelles, selon lesquelles toutes les autres cultures sont jugées et approchées. Cette démarche est à l'origine de typologies classant les cultures et les religions en vraies et fausses, civilisées et primitives, naturelles et barbares. La persistance à vouloir considérer l'Islam et les musulmans comme forcément inférieurs est une attitude

qui engendre la frustration et qui creuse le fossé entre les Québécois de religion islamique et les autres Québécois.

c) Les médias. Bien que les médias aient été généralement corrects dans le traitement de l'information sur l'Islam et le monde arabe au cours des récents événements, certains continuent de véhiculer un sentiment haineux envers les Arabes et les musulmans. Il existe un groupe de semeurs de discorde dont le discours raciste s'appuie toujours sur une généralisation et qui associe les caractères d'un petit groupe de fanatiques à l'ensemble d'une communauté. Ils utilisent une tragédie causée par une poignée de fanatiques pour stigmatiser tous les Québécois de foi islamique et d'origine arabe. Ceux-ci ne parlent de l'Islam et des musulmans que pour les critiquer et n'insistent que sur les événements négatifs de ce qui se passe dans les pays islamiques. Pour eux, l'Islam est responsable de tous les problèmes économiques, sociaux ou politiques des sociétés où les musulmans sont majoritaires.

d) La culture religieuse. La majorité québécoise ne réfère qu'à une morale, une civilisation, une culture et une mentalité judéo-chrétiennes. L'histoire de la science et de la culture sautent de la Grèce à la Renaissance sans passer par l'époque arabo-islamique. C'est inacceptable pour les musulmans et les Arabes de dire que l'Occident se résume « à la Bible plus les Grecs ». Le gommage de l'apport de la civilisation arabe et islamique à la Renaissance et à la civilisation mondiale éloigne les musulmans et les Arabes. Ce gommage se manifeste dans les livres d'histoire utilisés dans les écoles et par l'attitude des institutions d'enseignement québécoises qui ne donnent qu'une information minimale sur l'Islam, les musulmans et la civilisation arabo-islamique.

2. Les causes reliées aux Québécois de religion islamique

[Retour à la table des matières](#)

a) La question identitaire. Les musulmans sont d'implantation récente au Québec. Leur leadership est dans sa grande majorité né à l'extérieur du Québec. La question identitaire n'est pas suffisamment élaborée par les leaders qui s'intéressent plus à ce qui se passe dans les pays d'origine. Ils n'ont pas encore réussi, sauf pour une petite minorité, à faire un équilibre entre

appartenance au peuple québécois et appartenance à l'Islam. Pour beaucoup de musulmans, ces deux affiliations, québécoise et islamique, paraissent comme antinomiques et non pas complémentaires. Pour eux, être un Québécois veut dire s'éloigner de l'Islam. Et la formule « nous sommes des Québécois de confession islamique » n'est pas très répandue. La majorité des musulmans n'est pas encore arrivée à bien comprendre sa situation par rapport à la question identitaire. Leurs leaders actuels n'ont pas réussi à développer un vrai sentiment d'attachement à l'identité québécoise. Le poids de la variable islamique dans l'ensemble de leur identité est amplifié et enflammé. Quel poids attribué à la variable islamique et aux autres variables non-islamiques dans l'identité québécoise ? Est-ce qu'un musulman doit ou peut s'identifier à l'identité d'un peuple qui n'est pas originellement musulman ? Que veut dire avoir la foi islamique dans le contexte québécois ?

Ces questions sont posées et discutées mais ne sont pas encore résolues.

b) La question de citoyenneté. Les questions de citoyenneté québécoise et de participation citoyenne ne sont pas encore claires pour les Québécois de foi islamique. La citoyenneté et la participation citoyenne ne concernent jusqu'à aujourd'hui qu'une minorité. Plusieurs musulmans optent pour la promotion de la communauté spirituelle musulmane. La communauté géographique les intéresse moins. Ils sont éloignés mentalement du cadre local, de la proximité immédiate. Ils ne vivent pas le Québec. Ils vivent au Québec. Ils s'intéressent peu aux événements sociaux, culturels et politiques de la société québécoise. Ils apprécient ce que la société québécoise offre à ses citoyens en terme de droit à la liberté, à l'égalité, au pluralisme, mais la critiquent. Peut être parce qu'elle est laïque et que la laïcité est pour eux synonyme d'athéisme. Et qu'athéisme dans le dictionnaire de plusieurs musulmans est synonyme d'infidèle, d'impie, de païen ou simplement d'opposé à l'Islam. Une vraie et juste compréhension d'une série des conceptions leur manque, y compris la compréhension de la conception de la laïcité. Une critique constructive de la société dans laquelle ils vivent ne se manifeste qu'occasionnellement. N'importe quel incident montre rapidement leur fragilité dans la société québécoise et leur éloignement de cette société.

c) La question de la jurisprudence. La jurisprudence islamique a largement élaboré la question des droits et obligations des communautés non-musulmanes vivant dans une société à majorité musulmane. Mais une jurisprudence islamique traitant les questions de l'identité, de la citoyenneté et de la participation citoyenne dans une situation où les musulmans sont minoritaires n'existe pas et, si elle existe, elle est encore dans une phase embryonnaire. Ces questions ne se posent pas devant n'importe quel jurisconsulte, même si son érudition est fondée sur une bonne connaissance du Coran, des Hadiths

(les dits du prophète de l'Islam) et des autres sources islamiques. Elles se posent devant les Québécois de foi islamique qui connaissent l'Islam et la situation dans laquelle ils vivent. Ils sont mieux équipés pour répondre à ces questions. C'est de leurs réponses que dépendent leur vie, leur bien-être et leur avenir. Mais au lieu de développer leur propre vision sur leur situation particulière au Québec, des Québécois de foi islamique empruntent de fausses pistes pour résoudre leurs problèmes; soit en allant chercher les réponses auprès des juristes musulmans de pays lointains qui n'ont rien à voir avec la situation au Québec et n'ont jamais expérimenté la vie de minorité dans une société occidentale à majorité non-musulmane; soit en essayant d'appliquer des recettes juridiques anciennes qui ont été produites dans le passé pour une situation qui est loin d'être comparable à la situation québécoise. Comment les Québécois de foi islamique doivent-ils se comporter dans la nouvelle société, à majorité non-islamique, dans laquelle ils ont immigré? Faut-il revoir les comportements des Québécois de foi islamique, laisser tomber certaines coutumes héritées qui ne sont pas liées aux dogmes et aux éléments de la foi pour faciliter l'intégration (non l'assimilation)? À ces questions, les musulmans qui vivent au Québec sont obligés de répondre.

L'Islam est capable de donner des réponses à de telles questions qui peuvent simplement découler de la notion de l'alliance ou du pacte. Dans ce domaine, l'Islam va très loin. Le pacte est sacré et a la priorité sur les autres liens. Dans le verset 72 de la sourate 8, il est écrit: «Ceux qui ont cru, émigré et lutté de leurs biens et de leurs personnes dans le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui leur ont donné refuge et secours, ceux-là sont alliés les uns aux autres. Quant à ceux qui ont cru et n'ont pas émigré, vous ne serez pas liés à eux, jusqu'à qu'ils émigrent. Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours, mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte...» Le visa, la permission de s'établir dans un pays, le passeport sont des pactes qui imposent des engagements et demandent le respect des lois et des éléments essentiels sur lesquels la société d'accueil est bâtie. Une fois que le musulman a accepté le visa et la citoyenneté, il conclut un pacte avec le nouveau pays. Il devient donc de son devoir religieux de tenir les engagements, les lois et les éléments de son nouveau pays.

Le pacte entre la société québécoise et les Québécois de foi islamique et d'origine arabe a commencé à se forger avant que ces derniers émigrent au Québec. Les éléments de ce pacte se sont tissés depuis longtemps. Ces Québécois d'origine arabe et de foi islamique (les Libanais, les Syriens, les Égyptiens, les Algériens, les Marocains, etc.) ne sont pas arrivés au Québec par hasard. Ils ont choisi le Québec parce qu'ils ont avec cette société, une affinité basée sur la culture française.

Ces gens ne sont pas arrivés au Québec pour l'utiliser comme passerelle ou pour obtenir un passeport canadien pour aller s'installer dans une autre

province ou un autre pays. Ils sont venus pour toujours, pour devenir des Québécois, pour s'intégrer à la société québécoise et au projet de cette société. C'est un intérêt commun entre la société québécoise et ces gens. Ils participent démographiquement et politiquement à l'augmentation du poids du fait français au sein du Canada. Il faut faire attention aux éventuelles restrictions mises à l'immigration de ces pays arabes et musulmans et ne pas priver le Québec, sous prétexte de terrorisme, de nouveaux citoyens qui peuvent aider à la construction d'une société québécoise ouverte, tolérante et francophone.

Bulletin Vivre ensemble, vol. 10, n° 34, Automne 2001.

mémoires

www.cjf.qc.ca/ve

10 février 2003

Fin du texte